

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 55 (1919)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

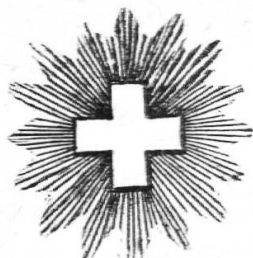
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LV^{me} ANNEE

N^o 6
Série B



LAUSANNE

8 février 1919.

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Chronique vaudoise. — Chronique genevoise. — Chronique neuchâteloise. — Chronique jurassienne. — PARTIE PRATIQUE : Degrés inférieur et moyen : La paille. — Degré moyen : Tâches d'observation pour le mois de février. — Degré supérieur et classes primaires supérieures : L'Alsace et la Lorraine. — Pour tous les degrés : Les jouets (dessin).*

CHRONIQUE VAUDOISE

A propos du 24 janvier. — Nous lisons dans la *Gazette de Lausanne* du 25 janvier 1919 ce qui suit : « Les établissements d'instruction secondaire étaient en fête. Les gymnase et Collège scientifiques se sont rendus ce matin au monument Davel, à Vidy, où M. le professeur L. Meylan a prononcé un discours et où les élèves ont chanté deux chœurs patriotiques. »

Et les écoles primaires de Lausanne¹, qu'ont-elles fait ? N'y avait-il pas place pour elles à Vidy ? Est-ce seulement chez les élèves de nos écoles secondaires que le patriotisme se manifeste, ou qu'on lui donne le droit de se manifester ?

Qu'a-t-on fait dans le reste du canton ? J'ai l'impression que le 24 janvier y a passé presque inaperçu. Peut-être les maîtres ont-ils consacré cinq pauvres petites minutes à rappeler cet anniversaire ! Mais les programmes sont si chargés qu'on n'a pas osé remplacer une leçon d'arithmétique ou d'orthographe par une petite fête en l'honneur de notre indépendance ! Je dis fête, car ce n'est pas suffisant de supprimer une leçon pour une petite digression historique. Il faut *fêter* le 24 janvier. Demandez aux petits Neuchâtelois ce qu'est le 1^{er} mars, et demandez aux jeunes Vaudois ce qu'est le 24 janvier ! Les réponses des uns et des autres renseigneront le pédagogue. Non, « le pédagogue n'aime pas les enfants » ! On « bourre », on « bourre » et l'on délaisse l'intuition ; on néglige les occasions de donner de bonnes, de vraies leçons d'histoire qui se graveront à jamais dans la mémoire de nos jeunes écoliers. On veut lutter contre le bolchévisme, contre l'antipatriotisme, contre le relâchement du sens civique, mais on n'emploie que des moyens négatifs. Saisissons avec empressement tout ce qui peut donner de la joie, de l'enthousiasme à nos écoliers, et fêtons *officiellement* la date de notre indépendance vaudoise !

¹ Les élèves des premières classes et des écoles primaires supérieures ont pris part à une manifestation patriotique au Casino de Montbenon. — (Réd.)

Et voici une proposition que je sou mets au Département de l'Instruction publique, en passant par les pédagogues vaudois et le Comité de la Société pédagogique vaudoise, pour qu'ils l'appuient :

« Au matin du 24 janvier, les élèves de nos écoles se rendent en classe comme à l'ordinaire; les deux premières leçons ne présentent rien de particulier, si ce n'est que les élèves ont un petit air endimanché. Dans la dernière heure, tous les écoliers se rassemblent à l'église où a lieu la partie officielle. Les autorités et le public sont invités. Le pasteur ouvre la séance par une prière, puis l'assemblée entière entonne un chœur. Puis vient la partie historique : quelques belles pages de notre histoire vaudoise. Deux ou plusieurs maîtres se partagent la besogne. Viennent ensuite quelques chœurs exécutés par les enfants et peut-être quelques ré citations choisies parmi nos bons écrivains vaudois. Pour terminer, le Président de la Commission scolaire annonce congé pour l'après-midi ! »

Ne serait-ce pas là une belle cérémonie ? Après cela, dites-moi combien de nos élèves ignoreraient la signification du 24 janvier ! HENRI BAUDRAZ.

Encore les allocations. — Si certains boursiers grincheux — pour ne pas dire davantage — se sont crus autorisés à payer en rechignant les dernières allocations, pourquoi donc les bénéficiaires de cette munificence forcée des communes ont-ils digéré ces mauvais compliments ? Si parfois nos collègues entendent des propos désobligeants, n'est-ce pas un peu la faute de leur manque de courage ? A l'égard d'un de ces hobereaux de village qui essaye de rabaisser le régent ou la maîtresse et de lui reprocher son fort maigre traitement, un seul moyen est de rigueur : se démonter carrément, lui sortir tous les vocables appropriés et lui en débiter de façon à lui ôter toute envie de recommencer. Pour ces gens-là, le vieux dicton : « *Poignez vilain,...* etc., » est le seul remède efficace. Il vaut certes mieux être craint que méprisé, surtout dans bon nombre de nos villages où l'école est un mal nécessaire et où la laiterie et le taureau du Syndicat ont plus de valeur que l'instruction.

Quand les instituteurs conscients de leur grande mission et de leur dévouement pour la cause sacrée du pays s'affirmeront carrément et seront de taille à lutter contre toute autorité communale grossière ou malveillante, ils obtiendront sûrement le respect auquel ils ont droit. Il y a trop longtemps que nous sommes ridiculisés ou critiqués, grâce à notre propre faiblesse tout d'abord, puis à cet abominable système : être fonctionnaire communal et cantonal en même temps, sans être vraiment ni l'un, ni l'autre. Luttons énergiquement pour ne dépendre que de l'Etat, et, en attendant, soyons de taille à ne pas jouer un rôle qui n'est plus de règle aujourd'hui.

Le temps est heureusement passé où les fonctions de régent consistaient surtout à baiser la pantoufle aux précots du village et à faire toutes les besognes ingrates et mal payées dont personne ne voulait.

La campagne, aujourd'hui, regorge de biens. Ce n'est pas un motif pour que nos gros paysans qui ont fait des bénéfices de guerre — sûrement pas impossibles — pleurent la vie à de pauvres diables d'instituteurs, les plus atteints par cette terrible époque. Il n'est pas nécessaire de recourir au Département, faisons-nous justice nous-mêmes : c'est plus salubre et plus expéditif.

Pourtant, s'il y a chez nous des communes peu intéressantes, reconnaissons toutefois que la grande généralité ont payé sans récrimination les allocations votées par le Grand Conseil.

Mais il y a mieux encore. Dans le nord du canton, la commune de P... (nous ne sommes pas autorisés à dire le nom) n'a pas seulement payé à son instituteur ce qu'elle lui devait, mais elle lui a encore augmenté son traitement légal de fr. 100, avec effet rétroactif pour 1918. Il s'agit d'un jeune instituteur qui a été très souvent mobilisé. N'est-ce pas superbe ?

Nos vives félicitations à l'heureux collègue, ainsi qu'à ses distinguées autorités communales.

O. B.

† **Suzanne Gilliard**¹. — Le 16 novembre 1918 est décédée à Reconvilier (Jura bernois) Mlle Suzanne Gilliard, institutrice à Prilly. Brevetée en 1909, Mlle Gilliard fit un remplacement à Provence, puis à Romainmôtier. En 1910, elle fut appelée à diriger une des classes de la commune de Prilly. En 1913-1914, elle fit un séjour à Dresde pour se perfectionner dans la langue allemande, et en 1915, pendant les vacances, elle servit comme infirmière dans un hôpital militaire français.

Ce dernier fait dépeint nettement le caractère de Mlle Gilliard, toujours bonne et dévouée, prête à soulager les maux et les douleurs d'autrui. N'est-ce pas au chevet des « petits grippés » de la « Ruche », orphelinat de Reconvilier, dirigé par le père de Mlle Gilliard, qu'elle a contracté la terrible épidémie qui devait la conduire si brusquement au terme fatal ? Et pourtant Mlle Gilliard était forte et robuste, en pleine jeunesse !

A la tête de sa classe, dans ses relations avec ses collègues, on retrouvait toujours chez Mlle Gilliard les mêmes qualités qui se résumaient en une seule : la bonté. Là peut-être aussi était la source de cette franche gaité qui était un des traits de son caractère.

A sa famille, à son fiancé, et particulièrement à sa sœur, Mlle Marcelle Gilliard, institutrice à Prilly, nous présentons l'expression de notre plus sincère sympathie.

C.

Concert du Chœur mixte du corps enseignant de Vevey-Montreux, à Lausanne, le lundi 24 février. — Voilà une date et un événement à retenir par tous ceux qu'intéresse, dans la capitale vaudoise et bien loin à la ronde, le progrès de la bonne musique chorale. Ce jour là, à 8 h. du soir, le Chœur mixte du corps enseignant de Vevey-Montreux, que dirige avec la maîtrise que l'on sait notre collègue H. Lang, professeur de chant au Collège de Vevey, donnera, en Saint-François, avec le concours de l'Orchestre de la Suisse romande, un concert dont la pièce de résistance est les *Saisons* de Haydn. On n'a pas oublié le succès obtenu l'année dernière à pareille époque par le premier concert que donnait cette société ; pour beaucoup d'auditeurs, ce fut une révélation, et pour tous un enchantement. Il en sera de même cette fois sans doute, et le concours des solistes distingués que sont Mlles Nicod et Zimmermann, et MM. Gallaz et Baatard ne sera pas l'un des moindres éléments de réussite.

Mais il ne suffit pas que le succès artistique soit assuré (et nous savons qu'il

¹ Article reçu par la Rédaction le 30 janvier.

l'est); il faut encore que cette entreprise courageuse et hautement louable de nos collègues ne les laisse pas en présence d'un déficit matériel. Une propagande active est nécessaire, et nos amis de Vevey-Montreux comptent avant tout pour cela sur le corps enseignant de Lausanne et environs; leur attente ne sera sans doute pas déçue. Le concert sera terminé assez tôt pour permettre aux auditeurs venant de diverses parties du canton de rentrer par les derniers trains; le voyage en vaut la peine.

Nous comptons aussi que les critiques autorisés qui tiennent, dans nos journaux quotidiens, la plume de rédacteur musical, voueront à cette manifestation artistique tout l'intérêt qu'elle mérite et useront de leur influence auprès du public lausannois pour qu'aucune place ne reste vide en Saint-François, le soir du 24 février.

E. B.

Dons d'honneur pour nos orphelins, 3^e liste. — Montant des deux premières listes, Fr. 402,30.

Bureau des prisonniers de la Société vaudoise des Maîtres secondaires, Lausanne, fr. 50. — *Sous-section de Grandson-Concise*: Mlle Ray, Corcelles, fr. 5. Mlle Gatabin, Onnens, fr. 5. Mlle Mottaz, Concise, fr. 5. Mlle Jeanmonod, Provence, 5 fr. Mlle Cuendet, Bonvillars, 3 f. M. Merminod, Provence, 5 fr. M. Dentan, Novelet, fr. 5. M. Berthoud, Provence, fr. 4. M. Fallet, Concise, fr. 10. M. Duc, Mutrux, fr. 10. M. Baudat, Corcelles, fr. 5. M. Lambercy, Onnens, fr. 10. M. Duvoisin, Bonvillars, fr. 5. — *Sous-section de Sainte-Croix*: M. P. Guissaz, fr. 2. M. E. Jaccard, fr. 2. M. L. Rossier, fr. 1. Mme Besse-Guissaz B., fr. 3. Mlle R. Jaccard, fr. 10. Mme A. Campiche-Chapallaz, fr. 3. Mlle M. Geneux, fr. 5. Mlle J. Lassueur, fr. 3. Mlle E. Besse, fr. 3. Mme Bach-Margot, fr. 2. Mlle J. Campiche, fr. 2. Mlle A. Jaques, fr. 2. M. C. Guignard, fr. 3. Mlle E. Clerc, fr. 4. Mme B. Junod, fr. 1. M. H. Jouvenat, fr. 1. Mlle A. Junod, fr. 1. Mme F. Perrier-Chabloz, fr. 1. M. M. Meylan, fr. 2. Mlle T. Junod, fr. 1. Mme Margot-Hoffer, fr. 1. M. C. Meylan, fr. 2. Mme S. Jeanmonod-Martin, fr. 2. Mlle M. Margot, fr. 2. M. E. Hartmann, fr. 3. Mlle M. Thévenaz, fr. 3. Mme M. Rinsoz-Rochat, fr. 2. — *Section de Payerne*: Mlle A. Rapin, Corcelles, fr. 2. Mlle E. Desponds, Corcelles, fr. 5. Mlle L. Ruérat, Corcelles, fr. 5. Mme C. Chuard, Corcelles, fr. 5. M. L. Gonin, Corcelles, fr. 5. M. Richard Berger, Corcelles, fr. 5. M. J. Margot, Corcelles, fr. 5. M. Massonnet, Corcelles, fr. 10. M. P. Bezençon, Payerne, fr. 3. M. C. Cartier, Payerne, fr. 3. M. Gollier, Payerne, fr. 3. M. H. Muller, Payerne, fr. 3. M. A. Pahud, Payerne, 3 fr. M. C. Jaques, Payerne, fr. 3. Mlle A. Larué, Payerne, fr. 2. Mlle M. Golaz, Payerne, fr. 3. Mlle E. Perrin, Payerne, fr. 3. Mlle Peitrequin, Payerne, fr. 2. Mme Vonnez-Schmidt, Payerne, fr. 2. Mme M. Brélaz, Payerne, fr. 3. Mme Weiss-Perrin, Payerne, fr. 2. Mlle E. Pasche, Seigneux, fr. 5. M. A. Ballif, Seigneux, fr. 5. M. L. Känel, Combremont-le-Grand, fr. 10. Mlle R. Bovay, Combremont-le-Grand, fr. 10. M. A. Ogay, fr. 10. M. E. Chambaz, Villars-Bramard, fr. 5. M. H. Chevalley, Missy, fr. 5. Corps enseig. de Granges, fr. 11. M. Badan, Champtauroz, fr. 5. M. René Fague, Trey, fr. 5. M. C. Pinard, Marnand, fr. 5. M. A. Cuany, Combremont-le-Petit, fr. 5. M. L. Gillabert, Combremont-le-Petit, fr. 5. — *Mandats isolés*: Mlle Massonnet, Nyon, fr. 5.

M. L. Rochat, Givrins, fr. 5. M. J. Rappa, Genève, fr. 10. Maîtres et élèves des deux classes de Perroy, fr. 45. — Total,

Fr. 824,30.

Le Comité.

CHRONIQUE GENEVOISE

U.I.P.G. Section des Messieurs. — L'épidémie de grippe a fâcheusement espacé nos séances de fin d'exercice, dont la dernière, celle du 23 janvier 1919, portait à l'ordre du jour l'élection du Comité. M. E. Duvillard, rue Pradier, 8, a été réélu président. M. André Corbaz, qui fut longtemps à la vice-présidence, n'acceptait pas de nouvelles fonctions. Il faut enregistrer avec regret ce départ qui prive le Comité des conseils estimés de notre excellent collègue. C'est M. Albert Richard qui lui succède.

Nous croyons inutile de rappeler l'activité diverse de notre Section pendant ces derniers mois : aussi bien le rapport présidentiel, dont l'*Educateur* publiera un extrait, y suppléera-t-il. Signalons l'adresse de reconnaissance à M. William Rosier, votée par l'assemblée du 12 décembre; les instituteurs genevois n'ont pas voulu prendre congé du chef bienveillant et aimé qui fut, douze années durant, le Président du Département de l'Instruction publique, sans lui dire le souvenir reconnaissant qu'ils conservent de sa constante sollicitude.

Notre situation matérielle, tant qu'elle n'est pas définitivement améliorée, sera toujours l'objet de notre attention. Un projet d'allocation mensuelle, pour le premier semestre 1919, vient d'être élaboré par le Conseil d'Etat sur notre demande.

L'indemnité prévue est de 75 francs par fonctionnaire et par mois, et de 20 francs par enfant (au-dessous de 18 ans).

Mais nous sollicitons d'autre part l'augmentation des traitements, car c'est là une condition indispensable de notre réforme scolaire si nous voulons qu'elle soit féconde. Un mémoire dans ce sens vient d'être adressé au Conseil d'Etat. Il faut se réjouir, à ce propos, de la très bienveillante intervention de M. le Professeur E. Claparède. Le bel article¹ qu'il vient de consacrer à la situation matérielle des instituteurs, et que nous souhaitons relire dans l'*Educateur*, est la thèse la plus sûre à l'appui d'une amélioration.

E. L.

Institut J.-J. Rousseau. — Le semestre d'hiver est plus qu'à moitié écoulé, c'est bien le moment de rendre compte à nos amis de l'*Educateur* de ce qui se fait chez nous cette année. Ne nous attardons pas à déplorer la grippe, à laquelle il faut attribuer sans doute le nombre relativement petit des élèves nouveaux (nous sommes 25 en tout seulement) — ni à fêter l'armistice qui nous a privés d'un aimable et fort intéressant contingent d'instituteurs internés; passons à l'activité du dedans. Nous n'en relèverons aujourd'hui qu'un aspect.

Un beau champ de travail avait été ouvert devant nous au printemps dernier par M. FONTÈGNE, celui de l'*orientation professionnelle*. Nous nous y sommes lancés résolument pour le défricher à la fois en plusieurs points différents. Le bel article que l'annuaire de l'Instruction publique pour 1918 consacre à ce

¹ *Journal de Genève*, n° 30.

sujet permettra à chacun de se mettre au courant de nos ambitions et de nos méthodes.

Depuis l'automne, nous travaillons en harmonie étroite avec une commission nommée par l'Union des Femmes. Nous avons d'abord recueilli sur les aptitudes requises pour les divers métiers toutes les données que nous avons pu trouver éparées dans les quelques travaux déjà publiés, afin de reconstituer ce que la Chambre des Métiers de la Gironde appelle pittoresquement une *Rose des Métiers*, propre à renseigner le futur apprenti sur la route qu'il doit choisir pour arriver à bon port. Nous avons eu le privilège de pouvoir profiter pour cela des enquêtes faites à Bâle par M. Stocker, le dévoué secrétaire de la *Berufsberatungsstelle*.

Puis nous avons commencé sur place une enquête personnelle sur les aptitudes requises pour deux métiers, l'un d'homme: celui de mécanicien, l'autre de femme: celui de lingère. Des interviews diverses auxquelles se sont très complaisamment prêtées les personnes les plus compétentes en la matière: maîtres d'écoles professionnelles, patrons, ouvriers qualifiés nous ont donné des indications de grand prix. Nous cherchons à les préciser et à les traduire en épreuves préalables d'aptitudes, en nous guidant par le résultat des recherches expérimentales, que le directeur et les doyens de l'Ecote des Arts et Métiers veulent bien faciliter de tout leur pouvoir.

Parallèlement, mais toujours dans le même ordre d'idées, nous avons dépouillé une grande enquête organisée ce printemps par le Département de l'Instruction publique pour connaître les idées des enfants de l'école primaire sur le choix de leur carrière. Les résultats, trop longs pour tenir dans cette petite chronique, sont intéressants à plus d'un égard: par leur portée économique et sociale, à vrai dire, plus encore que par les conclusions didactiques et éducatives qu'on en peut tirer.

Ce travail de recherche, encore essentiellement théorique, doit mener à une action pratique. La Commission nommée par l'Union des Femmes, et où siègent les représentants de plusieurs œuvres philanthropiques, a décidé la fondation d'un *Office central d'apprentissage*, soutenu par une société auxiliaire. L'assemblée constitutive de celle-ci a eu lieu le 5 février, à 5 h., à l'Union des Femmes, sous la présidence d'honneur de M. Dusseiller, conseiller d'Etat, président du Département du Commerce et de l'Industrie. Nous savons combien le problème des apprentissages préoccupe le corps enseignant genevois. La Société pédagogique, l'an dernier, lui avait consacré plusieurs séances. Nous espérons donc que beaucoup de nos collègues de l'enseignement primaire et secondaire voudront bien apporter le concours de leur expérience et de leur intérêt à la Société auxiliaire, en s'en faisant recevoir membres dès le début. P. B.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Neuchâtel-Ville. — *Allocations.* — En décembre 1918, la Société pédagogique, section de Neuchâtel, et les sociétés des maîtres et maîtresses secondaires et professionnels, des professeurs de l'Ecole de commerce, des maîtres de l'Ecole de mécanique et d'horlogerie adressaient aux autorités communales de la ville un Rapport documenté, rédigé par M. Fritz Hoffmann, par lequel il était demandé

qu'il soit accordé au personnel des diverses écoles de la ville les mêmes allocations que celles accordées aux magistrats et fonctionnaires de l'Etat, soit fr. 100 par mois pour les mariés, fr. 75 pour les célibataires et fr. 15 par enfant. On se souvient que le Grand Conseil neuchâtelois avait fixé le 50 % des dites sommes, comme minimum obligatoire à verser par les communes à leur personnel enseignant.

Après diverses démarches et de très laborieuses discussions, le Conseil général, à une majorité de deux voix seulement, majorité due au fait que deux conseillers généraux, membres du corps enseignant, durent participer, comme c'était du reste leur droit, à la votation, vota les allocations suivantes :

Fr. 75 par mois pour les chefs de ménage, plus une indemnité de *15 fr.* par mois pour chaque enfant né après le 31 décembre 1900 et dont l'entretien incombe entièrement à ses parents.

Fr. 60 par mois pour les célibataires.

Les nouvelles qui nous parviennent des diverses communes de notre canton montrent qu'à part quelques rares exceptions, la très grande majorité d'entre elles ont accordé le minimum obligatoire et rien de plus, ce à quoi, du reste, nous nous attendions !

Ceci sera un bon argument de plus pour ceux qui, au Grand Conseil neuchâtelois, ont voté la « motion Apothéloz ».

Le motionnaire demande au Conseil d'Etat d'étudier la modification des rapports financiers de l'Etat et des communes en matière scolaire. Actuellement, c'est la commune qui paie l'instituteur ou l'institutrice, l'Etat accorde aux communes une subvention calculée sur la base de divers facteurs. M. le député Apothéloz voudrait l'inverse : l'Etat payerait le corps enseignant et les communes subventionneraient l'Etat ; l'instituteur serait ainsi reconnu comme fonctionnaire cantonal, alors qu'aujourd'hui il est l'un et l'autre, le plus souvent fonctionnaire communal. A première vue, la mesure proposée nous apparaît comme très avantageuse pour le corps enseignant, non seulement au point de vue matériel, mais même professionnel. Nous aurons du reste l'occasion de revenir sur ce sujet important.

Labeur et reconnaissance. — Le Département de l'Instruction publique a remis le diplôme de reconnaissance pour 30 années de services aux instituteurs et institutrices suivantes :

Mlles Léonie Michaud, à Cortaillod ;
Louisa Droz, à La Chaux-de-Fonds ;
Adèle Nicolet, »

MM. Emile Bernard, à Cortaillod ;
Vital Huguenin, au Locle ;
Jämes Montandon, »
Paul Huguenin, à La Chaux-de-Fonds ;
Emile Perrenoud, aux Ponts-de-Martel ;
Jules Courvoisier, professeur de dessin, au Locle.

Le service en argent aux armes de la République pour quarante ans de services a été remis à :

MM. Constant Chollet, à La Chaux-de-Fonds ;
Edmond Jaquet, »
Lucien Favre-Bulle, »
Auguste Béguin, »

Des autorités communales ont aussi exprimé de façon tangible leur reconnaissance à d'autres membres du corps enseignant ayant les uns 20 ans, d'autres 25 et 30 ans de services.

C'est ainsi que St-Sulpice a dignement fêté les 40 ans de services, dont 29 dans la localité, de sa si dévouée et si excellente institutrice **Mlle Marie Borel**. La commune du Locle a remis le service communal en argent à **MM. Jules Courvoisier**, **Vital Huguenin**, et **Jämes Montandon**, pour 30 ans de bons et loyaux services. **Milles Louisa Droz**, **Adèle Nicolet**, et **Mme E. Pantillon-Junod** ont reçu un service en argent des autorités communales de La Chaux-de-Fonds.

A St-Blaise, les autorités communales et scolaires, le corps enseignant, l'inspecteur des écoles ont pris congé de **Mme Marie Vautravers**, qui prend sa retraite après 32 années d'un fécond travail, dont 24 ans de services dévoués consacrés aux enfants de St-Blaise.

Retraites. — **M. Lucien Favre-Bulle**, à La Chaux-de-Fonds, après 40 ans d'enseignement, quitte la carrière pour jouir d'un repos combien mérité!

Mlle Cécile Lambelet, institutrice aux Ponts-de-Martel, prend sa retraite après 36 ans d'excellents services. Une délégation de la Commission scolaire et l'inspecteur des Ecoles ont pris congé de cette excellente institutrice, en lui remettant un témoignage d'affection.

Mlle Alice Matthey-Doret, institutrice au quartier de la Chaux-du-Milieu, a pris sa retraite après plus de 30 années d'enseignement. Elle fut fêtée le printemps dernier par les autorités scolaires. **Mlle Matthey** laissera le souvenir le meilleur ; institutrice au dévouement sans bornes, consciencieuse, cœur généreux, elle fut très appréciée et sera vivement regrettée.
H. L. G.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Synode de la Vallée. — Il s'est réuni le 18 janvier à Delémont, sous la présidence de **M. Mertenat**, maître à l'école secondaire.

M. Courvoisier a fait une conférence très intéressante sur les théories physiques modernes et en particulier sur celle des électrons.

Sous la présidence de **M. Guéniat**, instituteur à Delémont, les assurés de la Caisse des instituteurs bernois ont adhéré à une requête de la commission centrale qui demande à l'Etat d'augmenter son subside, afin qu'il réponde au 5 % des traitements assurés en vue de la pension de retraite. Le corps enseignant cherche en outre à élever à 4000 fr. le traitement soumis à la prime, afin d'arriver à une pension de 3200 fr. représentant le 80 % de la somme assurée.

M. Graf, secrétaire de la société cantonale, donne des renseignements sur l'application de la loi du 1^{er} décembre 1918 et sur le programme de travail de l'année 1919, qui comprend essentiellement la revision de la loi sur les traitements.
H. GOBAT.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSSES

Degrés inférieur et moyen.

La paille.

AVERTISSEMENT. — Les leçons qui traitent de la matière de fabrication des objets ne sont comprises et goûtées qu'après l'étude de quelques-uns de ces derniers : on n'apprécie les qualités du bois, du fer ou de l'argent qu'après avoir fait usage d'ustensiles et d'instruments fabriqués avec ces matières. Le sujet d'aujourd'hui présuppose donc que les élèves connaissent et utilisent des objets de vêtement ou d'ameublement dans lesquels la paille entre comme matière première, tels que chapeaux, paniers, sacs, paillassons, etc.

Cette leçon comprend plusieurs parties différentes, principalement :

a) l'*observation* des faits par l'examen, l'expérimentation, l'usage des matériaux.

b) l'*expression* verbale ou écrite ; description, discussion, rédaction et dessin.

c) l'*utilisation* des connaissances dans la vie pratique : agriculture, industrie, commerce, hygiène, technologie.

d) enfin l'*illustration* ou les *allusions* auxquelles la présente étude peut donner lieu : mise en relief d'un des aspects de la matière par le langage, la littérature ou les arts.

I. — Observation.

Tous les élèves ont à portée de la main quelques brins de paille, dont l'un porte un épi, vide ou plein.

Le maître introduit la leçon par quelques mots :

Vous connaissez quelques matériaux de construction que l'homme trouve tout prêts à être utilisés : la pierre, l'argile, le sable, l'eau. Nous les avons appelés des matières *minérales*. Il en est d'autres qui se créent peu à peu par la croissance ou le développement régulier d'un être vivant, *animal* ou *végétal* : ainsi l'os, la corne des animaux, le bois, l'écorce, les feuilles des végétaux.

Voici une nouvelle matière que nous allons étudier ensemble ; c'est la *paille*, qu'on appelle parfois le *chaume*.

Cherchons-en d'abord les qualités essentielles. Soutenez dans la main un brin de paille ; il est si *léger* qu'un souffle va le faire tomber ; essayez. — Passez-le entre vos doigts : il est *lisse*, sauf aux nœuds, durs et âpres. — Pressez un fêtu un peu fortement : il cède, se plie, se fend à moitié. — Pouvez-vous le diviser en fibres minces ? Oui, très facilement. — Vous remarquez que votre fêtu était *creux*, à peu près d'égale épaisseur, d'un nœud à l'autre ; la surface intérieure est d'un jaune plus pâle que la surface extérieure, jaune brillante. — Mouillez un peu votre brin de paille ; est-il terni ? Du tout. Il est devenu *moins cassant*, plus maniable et *plus souple*. — Essayez de rompre votre brin en tirant sans secousses. Vous n'y parvenez qu'avec peine. Il est *résistant* ; mais si vous le pliez en deux, une rupture se produit.

La paille brûle-t-elle ? Elle s'enflamme vite, mais il faut un courant d'air pour alimenter le feu. Les cendres que nous recueillons dans cette petite soucoupe seront examinées à la loupe dans un moment. La paille est donc une substance combustible : elle contient du charbon et un peu de matière minérale.

II. — Expression.

a) *Description.* — La paille provient de la tige ou chaume des céréales. Un brin de paille est un tuyau mince et long, garni de nœuds de distance en distance et qui va diminuant d'épaisseur du pied de la plante jusqu'à l'épi. La tige est souple, flexible, verte d'abord, puis devient peu à peu jaune pâle et jaune foncé au moment de la maturité ; elle atteint de un à deux mètres, selon l'espèce de céréale.

Le battage du blé sépare le grain du chaume, mais en même temps froisse celui-ci et le rend impropre à certains usages. Pour conserver à la paille sa souplesse et son bel aspect lustré, il faut cueillir le chaume à la main et couper l'épi.

C'est la résistance de cette matière qui permet de la tresser pour en faire des chapeaux, des nattes, des paniers. Son bon marché la fait rechercher comme moyen de protection contre le froid et l'humidité. C'est une sorte de vêtement chaud pour les plantes délicates pendant les rigueurs de l'hiver. Une couche de paille est une litière commode pour beaucoup d'animaux domestiques. L'homme lui-même ne dédaigne pas de dormir sur une paillasse. Le soldat n'a souvent pas d'autre couche. Autrefois, les maisons des villages alpestres étaient couvertes de paille : c'étaient des chaumières ; mais le danger d'incendie a fait abandonner ce mode de couverture, bien que peu coûteux et excellent contre les grands froids et les bourrasques de neige.

La paille hachée menu peut être mélangée au fourrage pour le bétail ; elle ne remplace pas le foin, mais renferme cependant une certaine proportion de matière nutritive.

b) *Usages spéciaux*¹ : Industrie des tresses de paille.

En Suisse, cette industrie est exercée dans les cantons d'Argovie, de Fribourg et du Tessin et dans quelques parties limitrophes des cantons de Lucerne, de Zurich, d'Unterwald. La fabrication des chapeaux de paille occupe aussi des ouvriers à Genève, Neuchâtel et Berne.

Le tressage de la paille se fait à la main ou à l'aide de machines. On choisit des chaumes bien venus, de même calibre ; on enlève les nœuds, puis on les coupe à longueurs égales. Parfois les fétus sont divisés en brins minces, destinés à être tordus ou tressés. Souvent les tiges sont teintées en noir, en bleu, en brun ou en rouge et entremêlées agréablement dans le tressage. (Faire voir quelques tresses de chapeaux hors d'usage.)

On associe souvent la paille à d'autres matières, telles que le chanvre, le coton, le crin, la soie, en vue de la fabrication des chapeaux fantaisie et de certains petits objets : petits paniers, boîtes, tapis, bordures, garnitures.

La paille finement hachée peut être mêlée à la pâte de bois ou de chiffons pour

¹ Cette partie de la leçon ne s'adresse qu'aux élèves du degré intermédiaire qui ont étudié la géographie de la Suisse.

la fabrication du carton et du papier d'emballage. Elle donne à ces produits une plus grande consistance. On en peut même faire du papier à écrire.

Ce qui explique la dureté de cette matière, c'est la présence dans ses fibres d'un peu de silice (sable) en petits cristaux, que l'on reconnaît assez facilement dans les cendres examinées à la loupe. (Faire l'expérience.)

III. — Exercices d'application.

Texte à lire.

L'industrie de la paille peut être considérée comme l'une des plus anciennes de la Suisse. Des documents datant de 1743 parlent déjà de plusieurs centaines d'ouvriers occupés au tressage de la paille dans le pays d'Argovie et qui trouvaient dans ce travail un gain rémunérateur. A cette époque, c'était une industrie domestique. Pendant plus d'un siècle la paille de seigle était la seule matière employée dans ce but.

L'industrie en fabrique commença vers 1850. On se mit alors à filer la paille et le crin en cordonnets, à fabriquer à la machine des tresses formées de ces matières nouées avec des brins de chanvre et des fils de coton. Ces tresses servent à confectionner des bordures de tapis, des objets de fantaisies, des sacs de voyage, des paniers pour dames, etc. Les tresses faites de paille seulement sont nouées avec du fil de coton grossier pour la confection des chapeaux de dames. Une spécialité de ces chapeaux, très originale, est celle des *chapeaux tuyaux* que l'on fabrique exclusivement en Argovie. On en exportait beaucoup en Amérique et en Angleterre, jusqu'à la veille de la guerre qui a interrompu nos relations commerciales. Espérons que bientôt les portes de l'étranger s'ouvriront de nouveau pour laisser passer nos produits industriels. Sans cela beaucoup d'ouvrières resteront sans travail et sans gagne-pain.

Expressions à définir.

Feu de paille.	Voir la paille dans l'œil du prochain.
Etre sur la paille.	Ne pas prendre un levier pour sou-
Jeter la paille au vent.	lever une paille.
Tirer à la courte paille.	
Homme de paille.	
Paille de fer.	

U. BRIOD.

SCIENCES NATURELLES

Degré moyen.

Tâches d'observations à proposer aux élèves pendant le mois de février.

I. — Botanique générale.

1. Regardez les bourgeons des lilas. Comment sont-ils disposés sur la branche ?
2. Dessinez une branche de lilas avec ses bourgeons.
3. Comparez les bourgeons du lilas et du rosier.
4. Observez les branches des pommiers et des poiriers et voyez si tous les

bourgeons ont la même grosseur et la même forme. Revenez les voir de temps à autre et notez s'ils changent d'aspect.

5. Examinez les branches d'un bouleau, d'un aune, d'un peuplier et dites ce que vous y voyez de particulier.
6. Trouvez-vous un bourgeon de marronnier, partagez-le et examinez-le.
7. Maniez ce bourgeon et notez quelle impression il laisse : (enduit visqueux).
8. Comparez ce bourgeon avec ceux du sapin.
9. Coupez une branche de saule, de noisetier, de lilas, conservez-les dans de l'eau renouvelée et observez-les pendant une semaine.

II. — Botanique spéciale.

1. Notez le jour où est apparu le premier perce-neige.
2. La première violette et la première primevère.
3. Comparez les feuilles du perce-neige à celles de la violette et de la primevère.
4. Dessinez l'une à côté de l'autre une feuille de perce-neige, de violette et de primevère.
5. Collez ces trois feuilles séchées à côté de votre dessin.
6. Les pétales du perce-neige sont-ils complètement blancs ?
7. Dessinez-en un. Collez-le à côté de votre dessin.
8. Dessinez un bouton et une fleur de perce-neige avec leur pédoncule. Collez la fleur à côté de votre dessin.
9. Comptez les étamines et les pétales du perce-neige.
10. Détachez les étamines et collez-les les unes à côté des autres.
11. Déterrez un perce-neige et notez ce que vous trouvez de particulier dans la partie souterraine.

III. — Zoologie.

1. Remarquez à quelle heure le matin commencent à piailler les moineaux.
2. Comment vivent en ce moment les petits oiseaux dans la campagne ?
3. Quels sont ces oiseaux ?
4. Notez le jour où vous avez vu pour la première fois des alouettes. Étaient-elles isolées ou en bandes ?
5. Où sont les grenouilles ?

(Communiqué par A. D.)

D'après : *Comment faire observer nos élèves ?*

Remarque. — Ces tâches d'observations pourront être données aux élèves au commencement du mois ; elles seront écrites au tableau noir et relevées par eux dans un cahier où ils pourront également inscrire tout ce qu'ils auront observé. A la fin du mois, le maître consacrera une leçon de sciences naturelles à la discussion et à la critique de ces observations. Ce sera un moyen tout indiqué d'intéresser les élèves à ce qui les entoure, de donner un but à leurs promenades et de faire des leçons de choses un enseignement vivant et de moins en moins livresque.

A. D.

LEÇONS D'ACTUALITÉ

Degré supérieur et classes primaires supérieures.

I. — L'Alsace et la Lorraine.

A. — GÉOGRAPHIE

I. — **Aspect du pays.** — Les contrées qui s'étendent de part et d'autre des Vosges sont très différentes.

a) L'ALSACE comprend :

1. *Une vaste plaine* formée des alluvions du Rhin et de ses affluents des Vosges. (Comparer avec des plaines alluviales connues des élèves.) Cette plaine est très fertile et très peuplée. Elle s'étend du Rhin aux Vosges, sur une largeur moyenne de 30 kilomètres.

2. *Des coteaux, contreforts des Vosges*, fertiles également.

3. *Les pentes orientales des Vosges*, couvertes de forêts de sapins et de pâturages. (Comparer avec notre Jura.) Le Jura est calcaire, tandis que les Vosges sont cristallines, du moins dans leur partie méridionale, qui est aussi la plus élevée. Plus au nord, elles sont gréseuses ou calcaires.

La vue dont jouit le voyageur du haut des sommets des Vosges est célèbre. La plaine d'Alsace, parsemée de nombreux villages, s'étale dans toute son ampleur ; le ruban d'argent du Rhin la sépare des collines bleuâtres de la Forêt Noire et l'œil distingue au loin la silhouette de la cathédrale de Strasbourg.

b) LA LORRAINE a un tout autre caractère.

Le versant occidental des Vosges donne naissance à de nombreuses rivières. La Moselle et ses affluents, dont le cours est moins rapide que celui des rivières alsaciennes, parcourent un *plateau* accidenté, plus élevé et plus tourmenté que la plaine d'Alsace. Le sol lorrain est moins riche que celui de la plaine alsacienne, mais il est cependant fertile et productif.

II. — **Le sous-sol.** — Il en est peu de plus riches.

a) ALSACE. — 1. *Le charbon* est exploité dans le bassin de la Sarre. Cette région minière fournit annuellement 17 millions de tonnes de houille. (Le bassin de la Sarre, dont une partie avait été attribuée à la France en 1617 et le reste en 1793, lui a été enlevé par le traité de Vienne.) La France revendique actuellement cette contrée. Si ces revendications aboutissent, la production houillère française sera augmentée du 50 % et l'industrie de la République aura à sa disposition le charbon qui lui faisait partiellement défaut jusqu'ici. (Où sont les houillères françaises ? — Quelles sont les industries qui ont surtout besoin de grandes quantités de charbon ?)

2. *La potasse.* — On a découvert en 1904, au nord-ouest de Mulhouse, d'immenses gisements de potasse. Ce bassin a la forme approximative d'une ellipse dont les axes mesurent environ 10 et 20 kilomètres. Les sondages ont démontré l'existence de deux couches potassiques, comprises entre 400 et 800 mètres de profondeur, et séparées par une vingtaine de mètres de roches schisteuses. La couche supérieure mesure 90 kilomètres carrés, la couche inférieure occupe une surface double. L'Allemagne limitait, avant la guerre, l'exploitation de la potasse alsacienne, afin de ne pas faire concurrence à ses propres gisements de Stassfurt. Les mines mulhousiennes produisaient cependant pour 600 millions de francs

de potasse par année. La France pourra exploiter ces gisements d'une manière plus active : son industrie chimique et son agriculture y trouveront leur compte. (A quoi sert la potasse dans le ménage ? dans l'industrie ?)

3. *Le pétrole.* — L'Alsace possède d'importants gisements de pétrole. Les plus productifs se trouvent au nord de Strasbourg, mais il y en a aussi dans l'Illthal, près d'Altkirch, au sud du pays. Avant la guerre, ces gisements produisaient chaque année plus de 50 mille tonnes de pétrole. La France, qui n'en fournit que des quantités insignifiantes, tirera un excellent parti de ces nouvelles ressources. (Quelle est l'origine du pétrole ? Quels sont les pays qui en produisent le plus ? — Les Etats-Unis, la Russie, la Roumanie, la Galicie, la Mésopotamie, la Birmanie. — D'où la Suisse tire-t-elle le pétrole ?)

b) *LORRAINE.* — Nul ne soupçonnait en 1871 les immenses richesses minières de la région du Briey, que le traité de Francfort coupa en deux. La partie restée française produisait en moyenne avant la guerre 20 millions de tonnes de minerai par année ; le Briey annexé en donnait un peu plus. Maîtresse de l'ensemble, la France possédera à elle seule plus du cinquième de toute la production mondiale des minerais de fer. Aucune nation n'en fournira plus qu'elle. L'Allemagne, au contraire, verra sa production annuelle tomber à 8 mille tonnes environ ; elle deviendra tributaire de la France. (Où la Suisse achète-t-elle le fer ? En produit-elle ?)

III. *Industrie.* — L'Alsace et la Lorraine sont parmi les pays les plus industriels du monde.

a) *ALSACE.* — 1. *Industrie textile.* — L'Alsace occupe une place de premier plan dans l'industrie de la laine et du coton. Filatures, retordages, tissages, teintureries, impressions sur étoffes, toutes ces branches de l'industrie textile y sont représentées. Le centre en est Mulhouse. (Comparer avec les industries textiles suisses.)

2. *Constructions mécaniques.* — C'est également dans la région de Mulhouse que cette industrie est le plus représentée. (La Suisse la possède-t-elle aussi ? Quelles difficultés l'industrie des machines rencontre-t-elle en Suisse ? Comment arrive-t-elle à soutenir la concurrence des pays producteurs de fer et de charbon ?)

b) *LORRAINE.* — *Métallurgie* — Le Briey demeuré français est littéralement couvert de hauts fourneaux et d'aciéries et la Lorraine annexée a un développement industriel au moins équivalent. L'ensemble sera de tout premier ordre.

IV. *Agriculture.* — a) *L'ALSACE* est un pays d'une grande richesse agricole. *La plaine* alluviale produit du blé (l'Alsace a été autrefois l'un des « greniers » de la Suisse), du seigle, de l'orge, de l'avoine, des pommes de terre, du foin, du tabac, du houblon. *Les coteaux* fournissent entre autres des fruits et des vins renommés. Quant aux *Vosges*, elles produisent du bois, du bétail et du fromage. L'Alsace était avant la guerre un pays très riche en bestiaux de toute sorte.

V. *Résumé.* — La France a revendiqué l'Alsace et la Lorraine pour des raisons de droit et de justice, pour des raisons morales : « Nous les réclamerions même si elles étaient pauvres et dénudées, » écrivait un Français. Mais il

arrive par surcroît que le retour de ces deux provinces à la France est un événement considérable au point de vue *économique*. La victoire alliée rend la France maîtresse du marché du fer dans le monde; elle lui donne le charbon qui lui manque et le pétrole qui lui fait défaut. Elle l'enrichit enfin considérablement en ce qui concerne les industries textiles et les produits agricoles.

(A suivre.)

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Les jouets. — Pour tous les degrés.

Puisque l'enfant aime à dessiner tout ce qui lui est familier, demandons-lui de temps en temps d'apporter en classe un modèle, soit son jouet préféré.

Il y a là une mine inépuisable de modèles, parmi lesquels on fera un choix judicieux d'objets aux formes et aux couleurs les plus variées.

LE MOUTON. — Ce joli petit animal, bien campé sur ses jambes fines, est recouvert d'une épaisse toison de laine. Les contours imprécis seront indiqués par un trait un peu irrégulier.

Mise en place. — De profil, la hauteur du mouton égale à peu près la longueur; cette hauteur est déterminée par la ligne A-B passant par les jambes de devant. L'axe du corps passe par le milieu de A B et la hauteur de la tête correspond au $\frac{1}{4}$ de la hauteur totale. Esquisser très légèrement les contours en regardant attentivement le modèle.

Il va sans dire que les proportions varient d'un mouton à l'autre; les quelques indications données plus haut ne le sont qu'à titre de renseignement.

Une bordure. — Après avoir fait le croquis du mouton, les élèves essayeront une composition décorative, par exemple une bordure. En découpant un certain nombre de silhouettes de moutons dans du papier blanc, le maître pourra montrer aux élèves une quantité de dispositions différentes; ces silhouettes étant simplement fixées contre le tableau noir au moyen d'épingles ou de punaises. Pour la répétition du motif, les élèves pourront se servir du papier à décalquer, et les plus habiles compléteront la composition par un décor approprié (silhouette d'arbre, par exemple).

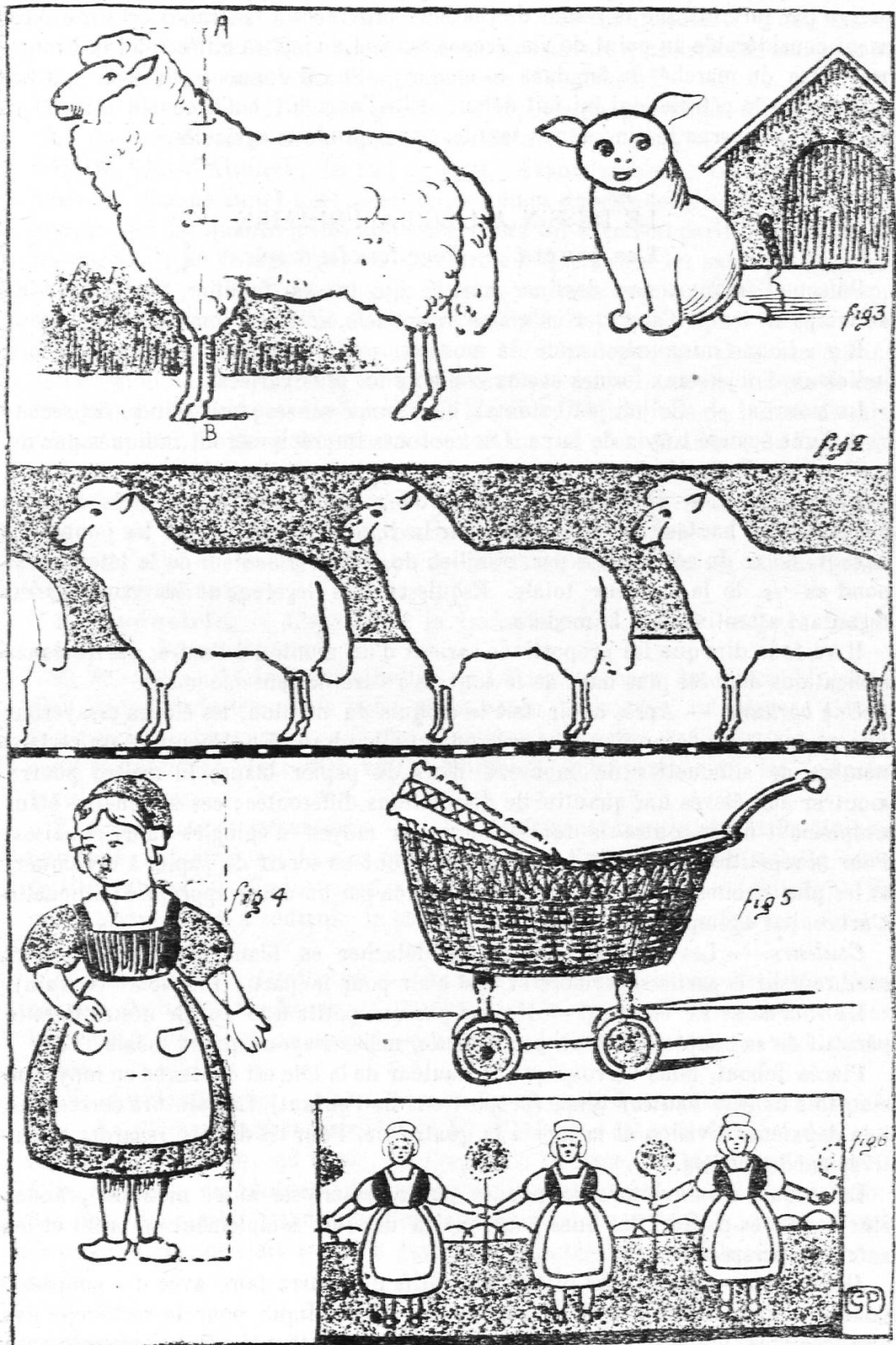
Couleurs. — Les moutons peuvent se détacher en blanc sur un fond vert sombre pour la partie supérieure et vert clair pour la partie inférieure (terrain).

LA POUPÉE ET SA VOITURE. — Il n'est pas une petite fille qui ne désire faire le portrait de sa poupée; c'est un peu difficile, mais essayons quand même.

Placée debout, nous verrons que la hauteur de la tête est contenue en moyenne cinq fois dans la hauteur totale (proportions de l'enfant). La ceinture correspond à la deuxième division et la jupe à la quatrième. Pour les détails, regarder attentivement le modèle.

Le croquis d'une voiture de poupée pourra intéresser aussi bien les grandes élèves que les petites; les unes pourront la dessiner simplement de profil et les autres en perspective.

Décoration. — Quels jolis motifs décoratifs on pourra faire avec des poupées! Comme pour le mouton, le découpage est ici tout indiqué pour la recherche des arrangements. La fig. 6 représente une ronde se détachant sur un paysage que l'on peut varier, mais que l'on aura soin de ne pas surcharger. G. PAYER.



Librairie et Edition J. H. JEHEBER

GENÈVE — 28, Rue du Marché — GENÈVE

Viennent de paraître :

O. S. MARDEN

Les Harmonies du Bien

un volume de 300 pages. Broché, fr. 5.—

Ralph-Waldo TRINE

LES FORCES SUPÉRIEURES de l'Intelligence et de l'Esprit

un volume de 264 pages Broché, fr. 7.—
Edition de luxe sur velin, numéroté Fr. 20.—

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Jules Rappa

Ancienne maison A. Mauchain

Genève

La Maison fournit tous les modèles de tables d'école sur demande



Tableaux noirs. Porte-cartes géographiques

Médaille d'or, Paris 1889

Médaille d'or, Genève 1896

Médaille d'or, Paris 1900

MAIER & CHAPUIS

Rue et Place
du Pont

LAUSANNE

**MAISON
SPÉCIALE
de
VETEMENTS**

pour Messieurs et Enfants.

**UNIFORMES
Officiers**

Toute la
CHEMISERIE

10 % au comptant pour les instituteurs de la S. P. V.



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

Musique pour Pâques

Chants à une voix avec accompagnement de piano, orgue ou harmonium :

2210.	Guillod G.	Jéricho	Fr. 1 70
2336.	—	Venez à la croix	» 1 50
801.	Hanson, Jos.	Venez à lui	» 1 50
1365.	Harnisch, A.	Laissez-moi, que j'entre à l'église	» 1 70
745.	Liszt, F.	Pater noster	» 1 50
2720.	Meyer de Stadelhofen, P.	Chant de Pâques	» 1 —
948.	Rousseau, L.	Résurrection	» 1 70
702.	—	O Christ ! tu sors de la poussière.	» 2 —

Duos ou chœurs à deux voix, avec accomp. de piano, orgue ou harmonium :

801.	Hanson, Jos.	Venez à lui	Fr. 1 50
786.	North-Rousseau	A toi la gloire	» 1 70
787.	—	Le Sauveur est ressuscité	» 2 —
788.	—	O Christ ! tu sors de la poussière.	» 1 70

Trios ou chœurs à trois voix, avec accomp. de piano, orgue ou harmonium :

62.	Bischoff, J.	Jésus est notre ami suprême	Fr. 1 —
626.	Grandjean, S.	Chant de louange	» 1 —
268.	Kling, A.	Louange à Dieu	» 1 50
792.	Rousseau, J.	O Christ ! tu sors de la poussière.	» 2 —

Chœurs mixtes à quatre voix, avec accompagnement :

2500.	Bischoff, J.	Le cantique des anges	Fr. 2 —
2506.	—	Sous le ciel étoilé	» 1 75
2 03.	—	O Jésus, ton doux souvenir	» 1 50
1111.	Cosson, A.	Pâques. Les saintes femmes au tombeau	» 3 —
2184.	Lauber, E.	Chant de Pâques.	» 2 50

Chœurs à trois voix à cappella :

O. 211.	Aichinger, Gr.	Pour le jour de Pâques.	Fr. 0 30
O. 222.	Bischoff, J.	Chant de Pâques	» 0 25
O. 208.	Palestrina, G.-P. de	Pour le jour des Rameaux.	» 0 30
O. 209.	—	Pour le temps de la Passion	» 0 30
O. 210.	—	Pour le Vendredi Saint.	» 0 30

Chœurs à quatre voix mixtes à cappella :

A. 273.	Bischoff, J.	Au Calvaire	Fr. 0 60
A. 284.	Bratschi, P.	Résurrection	» 1 —
A. 298.	Grandjean, S.	O mon Sauveur	» 0 50
A. 230.	Haydn, J.-M.	La mort du Sauveur	» 0 50
A. 303.	Mayr, S.	Gloire au Rédempteur	» 1 —
A. 306.	Meister, C.	Les Cloches de Pâques	» 1 25
A. 318.	Pilet, W.	Christ est sorti de la tombe	» 0 50
A. 202.	Plumhof, H.	Chœur des anges	» 1 —

Chœurs à quatre voix d'hommes à cappella :

R. 392.	Bischoff, J.	Au Calvaire	Fr. 0 50
R. 324.	—	Montez à Dieu	» 0 50
R. 335.	Grandjean, S.	O mon Sauveur	» 0 50
R. 349.	Mayr, S.	Gloire au Rédempteur	» 1 —
R. 351.	Meister, C.	Les Cloches de Pâques.	» 1 50
R. 363.	Pilet, W.	Christ est sorti de la tombe	» 0 50

RATIFICATION

A. 319.	Pilet, W.	Confirmation des catéchumènes	Fr. 0 75
A. 320.	—	Pour une réception de catéchumènes	» 1 —

ENVOIS EN EXAMEN

FÆFISCH FRÈRES S.A., Editeurs, à LAUSANNE

Succursales à Neuchâtel et à Vevey.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

LV^{me} ANNÉE — N° 7



LAUSANNE, 15 février 1919.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE-REUNIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSENT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique.

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26.

Gérant: Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II. 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: A. Roulier, instituteur, la Rippe.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, Professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT: Suisse, 8 fr. (Poste 8 fr. 20); Etranger, 10 fr.

PRIX DES ANNONCES: 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces:

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE.



Le Mouvement Féministe

Journal suffragiste, social, et littéraire de la Suisse romande

Abonnement : 3 fr. 75

Le numéro : 25 centimes.

Rédaction et Administration : Mlle Emilie GOURD, Pregny-Genève.

Sommaire : N° du 10 février : L'idée marche... : E. Gd. — Les offices de consultation pour le choix d'une carrière : J. Gueybaud. — De ci, de là... — Variété : Le féminisme de Paul Margueritte : Jacqueline de la Harpe. — Une assemblée extraordinaire de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses : E. Gd. — Notre bibliothèque : *Annuaire des femmes suisses* (4^e vol.) — Correspondance. — A travers les Sociétés féministes et féminines.



L'intermédiaire des Educateurs

publié par l'Ecole des Sciences de l'Education
(Institut J.-J. Rousseau)

Abonnements : Suisse 3 fr. — Etranger 3 fr. 50.

(Pour instituteurs : Suisse 1 fr. 50. — Etranger 2 fr.)

S'adresser : Taconnerie 5, GENÈVE.





Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 35, Lausanne

**Draperies, Nouveautés pour Robes.**
Trousseaux complets.
Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.



Favorisez de vos achats les maisons qui font de la réclame dans l'EDUCATEUR.

VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement professionnel

**Ville de Lausanne. — Ecole des Métiers, Section
des Industries du Bois.**

Un 2^{me} poste de contre-maître **ébéniste-menuisier** est au concours.

Le cahier des charges et avantages et le formulaire d'inscription seront envoyés sur demande par la Direction de l'Ecole, rue de Genève, Lausanne.

Les offres de service accompagnées des certificats seront adressées au Département de l'Instruction publique, 2^{me} service, à Lausanne, jusqu'au 22 février 1919 à 6 heures du soir.

A NOS ABONNÉS

Si vous le pouvez, n'attendez pas le remboursement de l'*Educateur* ! Versez fr. 5.05 au compte de chèque postaux **II 125**, et votre abonnement sera payé pour le premier semestre. Ce mode de paiement est le plus pratique, celui qui cause *le moins de frais* à notre administration et à l'abonné lui-même.

Toutefois, nous vous prions instamment, pour éviter des frais sans objet, **de ne plus utiliser le chèque** à partir du **22 février**, où nous préparerons les remboursements qui seront expédiés la semaine suivante.

Gérance de l'Educateur.

Qui pourrait faire parvenir à la Gérance de l'Educateur le n° 6 de l'année 1916 ?

A louer dans jolie propriété à 200 m. du lac, entre Morges et Nyon, appartement de trois pièces et véranda. Vue magnifique. Dépendances et terrain si on le désire. — S'adresser au bureau du journal, sous chiffres H. B. 282.

EN SOUSCRIPTION DICTIONNAIRE HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE DE LA SUISSE

Demander le
FASCICULE PREMIER

à l'Administration du Dictionnaire, Neuchâtel, Place Piaget, 7. Téléph. 12.27

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

Enseignement de la langue allemande :

Cours Briod et Stadler .

ERNEST BRIOD

COURS ÉLÉMENTAIRE DE LANGUE ALLEMANDE

Première partie.

Un vol. cartonné avec de nombreuses illustrations dans le texte, Fr. 2.40.

ERNEST BRIOD et JACOB STADLER

COURS DE LANGUE ALLEMANDE

Deuxième partie.

Un vol. cartonné, illustré, Fr. 2.40.

La troisième partie de ce nouveau Cours de langue allemande, qui obtient un si légitime succès, est sous presse.

La plupart des maîtres d'allemand savent maintenant que les auteurs ont réalisé dans ce Cours la conciliation tant désirée de la méthode directe et de la méthode grammaticale. Tout le monde en a remarqué en outre la claire disposition typographique, la variété et la progression des leçons ainsi que la tendance patriotique.

Lectures allemandes de MM. Schenker et Hassler :

M. SCHENKER et O. HASSLER

I. Lesebuch zur Einführung in die Deutsche Literatur

Un vol. cartonné, 318 pages, Fr. 3.75.

II. Einführung in die Deutsche Literatur

Un vol. cartonné, 128 pages, Fr. 1.60.

Ces deux livres ont comblé une lacune dans l'enseignement de l'allemand en remplaçant les manuels de ce genre d'origine étrangère. Le *Lesebuch* est un recueil de morceaux choisis, et le second livre, *Einführung*, donne les notions historiques indispensables et de bonnes analyses des œuvres dont le premier livre a donné des fragments.

Correspondance commerciale allemande :

J. STADLER et C. AMAUDRUZ

Cours de correspondance commerciale allemande

Première partie.

Un vol. in-16, Fr. 2.40.

Cet excellent manuel renferme des modèles de lettres de tous genres et par les conseils qu'il donne, il est d'une utilité incontestable à tous ceux qui ont quelque affaire à traiter en allemand.